

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Pendant que le monde change et s'adapte à la situation mondiale, le gouvernement doit modifier son approche à l'égard des collectivités et des peuples des Premières Nations, afin de veiller à ce que ceux-ci prennent part pleinement à l'économie de marché et profitent véritablement du développement des ressources et de la croissance, deux facteurs qui se placent, de plus en plus, à l'avant-plan de l'économie. La relance ou le déclin de l'économie n'ont pas eu d'impact important chez les Premières Nations, car plusieurs d'entre elles vivent encore dans une grande pauvreté et doivent compter sur le filet de sécurité sociale canadien pour subsister. Les programmes et les services de base sont d'une importance capitale pour nos collectivités des Premières Nations; le gouvernement doit donc continuer à les financer. L'infrastructure de base et la gouvernance des Premières Nations sont essentielles car, sans elles, nos collectivités resteront centrées uniquement sur la question de la pauvreté, et ne pourront avoir confiance en l'avenir ni aspirer à la prospérité. Un grand nombre de collectivités des Premières Nations se débattent pour fournir à leurs membres le filet de sécurité sociale et les services de base, avec le financement qu'elles reçoivent, lequel n'a pas suivi la croissance démographique et l'augmentation des coûts. Afin de permettre aux collectivités des Premières Nations de répondre à leurs besoins, déjà bien établis, en matière de logement, d'infrastructure, de services sociaux, d'éducation, d'emploi et de développement économique, les programmes et les services de base offerts à tous les Canadiens doivent être maintenus. L'accès au capital est un autre aspect important; pour les chefs du Canada atlantique, le développement économique est une priorité absolue. En vue de répondre pleinement aux besoins en capital de leurs collectivités, les Premières Nations du Canada doivent avoir accès à des ressources financières considérables, sous forme de prêts à long terme. La méthode employée par le gouvernement fédéral pour déterminer le financement en fonction de la comptabilité de caisse a créé des écarts importants, qui nuisent à l'établissement et au développement futur des collectivités. Plus précisément, la mise en place du modèle d'administration financière des Premières Nations doit être accélérée et étendue afin de mettre à la disposition d'un plus grand nombre de collectivités des Premières Nations du financement à faible taux d'intérêt à long terme. Au Canada atlantique, la Première Nation de Membertou est la première collectivité du Canada à avoir accès à ces ressources et à un financement dont elle a grandement besoin. Les autres collectivités des Premières Nations gagneraient à utiliser la même voie. Elles pourraient ainsi croître et se développer avec succès, de façon à répondre pleinement aux besoins grandissants en capitaux et à réaliser plusieurs grands projets. La croissance des collectivités des Premières Nations passe nécessairement par des investissements accrus et un accès rapide au capital. Cet accès ouvre de nombreuses possibilités et permet aux collectivités de participer à l'économie canadienne et à celle du Canada atlantique.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La composition de la population autochtone est riche et le potentiel de ses membres est considérable. C'est par l'économie qu'ils seront mis à profit. Les jeunes et les personnes qualifiées doivent participer à l'économie et à la création d'emplois, dans les réserves et à l'extérieur des réserves. Toutefois, pour éliminer ces obstacles majeurs à l'emploi et aider les personnes qui quittent leur réserve pour aller vivre en ville, et celles qui vivent hors réserve, à se préparer à leur nouveau cadre de vie, il y a beaucoup à faire. La transition est souvent difficile, et il arrive fréquemment qu'une personne ou une famille décide, après s'être établie en ville, de retourner dans sa collectivité dès que surviennent les premières difficultés. Les personnes qui quittent leur collectivité pour aller étudier, recevoir de la formation et travailler ont besoin de soutien. Au Cap Breton, on a créé le Unamaki Benefits Office, un modèle d'organisme qui a beaucoup de succès. Il a fourni des emplois stables et des possibilités d'affaires de façon à permettre à nos collectivités et à leurs membres de créer leur propre emploi. Ce modèle et cette approche devraient être reproduits à la grandeur du Canada atlantique. Grâce à ceux-ci, nos collectivités pourront bénéficier de toutes les activités et de tous les projets en cours dans la région de l'Atlantique. Les relations directes avec les gens et l'appui soutenu qu'ils reçoivent sont des facteurs clés de succès et sont essentiels à la création d'emplois à long terme. Cela peut se faire dans l'ensemble de l'économie et au moyen de partenariats avec le milieu des affaires de la région de l'Atlantique, qui établiront des liens clairs entre la demande et l'offre de travailleurs, dont profiteront l'économie et les différentes entreprises de la région. L'éducation et le perfectionnement, l'acquisition de connaissances pratiques et la formation en cours d'emploi sont essentiels à la réussite. En suivant ce processus, l'individu fait le choix de réussir, et met les efforts qu'il faut pour y arriver. Comme nous le mentionnons ci-dessus, les perspectives d'emploi reposent sur l'éducation. Il est donc primordial d'accroître le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement et le taux de réussite scolaire à tous les niveaux. Seules des mesures en ce sens permettront aux jeunes de s'assurer de meilleures chances de succès; ils pourront ainsi suivre une formation universitaire, obtenir un diplôme universitaire et se trouver un emploi. Dès l'école secondaire, les stages en milieu de travail sont de plus en plus demandés. Ceux-ci aident les jeunes à se trouver un emploi qui les intéresse et à acquérir de l'expérience avant le début de leur carrière.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Dans nos collectivités, la croissance démographique est forte, et se traduit par un taux de natalité de beaucoup supérieur à la moyenne canadienne, toutes régions confondues. Au Canada atlantique, la population vieillit de plus en plus. L'année dernière, en Nouvelle-Écosse, le nombre de décès était le plus élevé du pays. Les services sont donc de plus en plus sollicités et les besoins de main-d'œuvre augmentent sans cesse. L'âge médian des membres de nos collectivités est de 25 ans. Ces derniers ont le temps et les compétences requises pour contribuer à l'économie, et constituent une abondante main-d'œuvre. À l'échelle nationale, on a déterminé que, entre 2001 et 2026, 600 000 jeunes autochtones entreront sur le marché du travail. Il faut, par conséquent, s'assurer qu'ils ont les compétences et les connaissances nécessaires pour combler les pénuries de main-d'œuvre. Il est essentiel d'établir des

partenariats solides avec le secteur privé afin de bâtir la confiance et d'établir des mesures et des stratégies concrètes, qui donneront la priorité aux travailleurs autochtones. Si les entreprises privées et les Premières Nations ne parviennent pas à tisser des relations positives, porteuses d'emplois et de débouchés, une autre génération de main-d'œuvre sera perdue, et ce sont nos collectivités qui en feront les frais. Le gouvernement doit chercher des solutions pour améliorer les conditions particulièrement difficiles qui règnent dans nos collectivités. Il doit agir pour réduire l'incidence des problèmes de santé et des risques pour la santé chez nos enfants, nos jeunes et nos aînés, qui ont tous besoin de vivre en santé et en sécurité. On ne doit réduire d'aucune façon le financement requis pour créer des services et pour soutenir les programmes dont ont besoin nos collectivités, comme les soins à domicile et les soins de santé non assurés. L'écart important au chapitre des conditions de vie doit être réglé au moyen de stratégies et de mesures adoptées d'un commun accord, ainsi que de nouveaux investissements.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Les Premières Nations doivent prendre part à l'économie de la région de l'Atlantique et à l'économie canadienne. Nos collectivités jouent un rôle très important dans l'économie et l'amélioration de la productivité. La faible participation à l'économie est un défi de taille, auquel le gouvernement doit s'attaquer au plus vite. Autant les provinces que le gouvernement fédéral doivent prendre des mesures pour permettre aux Premières Nations d'établir des relations solides avec le secteur privé, et ainsi, devenir un fournisseur de choix en main-d'œuvre qualifiée. Plusieurs initiatives intéressantes ont été mises en œuvre au Canada, et certaines d'entre elles devraient être imitées au Canada atlantique. Dans notre région, la pêche et le tourisme sont des éléments clés de l'économie. Nos collectivités doivent élaborer des mesures pour appuyer ces secteurs, et renforcer les mesures déjà en place. Elles doivent également favoriser la diversification dans d'autres secteurs économiques. Les possibilités d'emploi doivent cadrer avec les compétences des travailleurs, répondre aux besoins de nos collectivités et de leurs membres, et satisfaire leurs aspirations. Ces derniers doivent s'engager pleinement afin de veiller à ce que les débouchés offerts correspondent à leurs rêves et à leur vision. À cause de la discrimination sur le plan économique et de l'emploi, plusieurs membres des Premières Nations n'ont pas accès à ces possibilités d'emploi. Cela doit changer. L'ensemble de la main-d'œuvre autochtone qualifiée et scolarisée doit pouvoir profiter de ces débouchés de façon à montrer clairement leurs compétences et affirmer leur conception de la réussite. Pour éliminer les obstacles et veiller à ce que les Premières Nations travaillent en collaboration avec les entreprises en vue de répondre à l'offre de travailleurs qualifiés, il est primordial de tenir un dialogue franc et ouvert avec le secteur privé. Dans l'intérêt des collectivités et des entreprises, il faut investir davantage dans le développement économique. Il faut également miser sur des initiatives qui ont fait leurs preuves et continuer d'investir, pendant cinq ans, dans l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique (IPCIA) et l'Initiative de diversification des pêches commerciales de l'Atlantique (IDPCA) en accordant un financement d'au moins 8 millions de dollars par année.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les difficultés qu'éprouvent les Premières Nations représentent un défi énorme pour le gouvernement du Canada. Encore aujourd'hui, la pauvreté et le désespoir sont une réalité dans plusieurs de nos collectivités. Les personnes et les familles qui n'ont pas d'espoir ou sont incapables d'entrevoir un futur meilleur ont peu à attendre de l'avenir, qu'il soit immédiat ou lointain. Si aucun changement de fond ni progrès ne se concrétise dans un avenir rapproché, la frustration grandissante mènera à des actions directes. Selon plusieurs études et rapports, il est clair qu'il faut apporter des changements et aller de l'avant. Le gouvernement doit travailler avec les Premières Nations afin de déterminer les changements qui s'imposent, en vue de reconnaître nos droits et de procéder à la mise en œuvre de ces changements. Ceux-ci apporteront la prospérité économique et le bien-être de la collectivité et des personnes. Nous avons absolument besoin d'un financement prévisible à long terme de 20 à 30 ans, qui servira à appuyer les collectivités et financer les services de base fournis à leurs membres. Les services de santé essentiels, les services de santé mentale et les services de traitement de la toxicomanie sont d'une importance cruciale pour les collectivités. Sans eux, le sentiment d'impuissance ne pourra faire place à l'espoir et aux perspectives d'avenir. Les conditions de vie difficiles dans les collectivités des Premières Nations n'ont pas surgi en une seule nuit. Encore aujourd'hui, plusieurs Canadiens tolèrent cette situation. Les problèmes que vivent les Autochtones durent depuis des décennies. Seules les solutions apportées par les Premières Nations permettront de les régler. Nos dirigeants et nos collectivités doivent poursuivre les efforts de la Fondation autochtone de guérison et la Commission de vérité et de réconciliation. C'est par ce chemin que s'opérera la guérison.